

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements. Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaune, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC PARLER

Pensiez-vous que le besoin se fit sentir de nouveaux fonctionnaires, de nouveaux administrateurs, de nouveaux mandataires, de nouveaux candidats, de nouveaux délégués, de nouveaux je ne sais quoi, remplissant peu ou prou, un mandat, une fonction ou une sinécure quelconque ?

Non, n'est-ce pas : il semblait que depuis les conseillers municipaux jusqu'aux sénateurs, en passant par les conseillers de département, d'arrondissement, les administrateurs de bureaux de bienfaisance et les membres honoraires de fanfares ou d'orphéons, notre beau pays comptait suffisamment de bonshommes chargés d'administrer ou de surveiller n'importe quoi...

Eh bien, il paraît que cela ne suffit pas à notre bonheur. Le ministère et les chambres ayant remarqué qu'il existait encore quelques citoyens français non pourvus d'un emploi ou d'une dignité, veulent nous doter d'un système administratif complémentaire, qui transformera la France en une vaste ménagerie bureaucratique.

Cette mirifique conception qui manquait à notre félicité s'appellera : les conseils cantonaux, avec des délégués cantonaux, des sous-délégués cantonaux bien entendu, puis des secrétaires cantonaux, des inspecteurs cantonaux, des bibliothécaires cantonaux, etc., etc.

Nous possédions déjà, il est vrai, des conseillers cantonaux, en la personne des conseillers généraux qui ne sont autres que les élus des cantons, puis des sous-conseillers en la personne des conseillers d'arrondissement. Mais cette collection de conseillers a paru trop mesquine, et les fortes têtes du Cabinet et de la Chambre se sont dit : créons par surcroît des conseillers cantonaux !

Ce sera la même chose, tout en portant un autre nom, mais le grand parti des mouches du coche sera satisfait, et la manie de l'administration et du fonctionnarisme recevra un encouragement de plus.

Maintenant, quel sera le rôle de ces

conseillers cantonaux, et que leur restera-t-il à glaner après les autres ?

Les conseils cantonaux surveilleront les préfets.

Pauvres préfets ! Ils avaient déjà pour surveillants les conseillers municipaux du chef-lieu, Cerbères peu commodes parfois, puis les conseillers d'arrondissement, puis les conseillers généraux, puis les commissions départementales, et comme si ce n'était pas assez de tous ces Argus, on va les livrer par surcroît aux délégués cantonaux !

Nous ne parlons pas, bien entendu, des surveillances des sénateurs, des députés et de leurs grands électeurs dont les yeux de lynx braqués sur la Préfecture, ne permettent pas à un malheureux fonctionnaire de faire un pas, de dire un mot, de hasarder un geste qui ne soient observés, répétés ou commentés.

Dans ces conditions, le métier de préfet était peu enviable, il va devenir impossible avec la nouvelle garde de janissaires cantonaux. Ce ne sera plus une fonction, mais un internement. On vous enverra dans une Préfecture, comme dans une maison centrale, et de progrès en progrès, on arrivera inévitablement à la muselière et à la laisse.

Défense de laisser sortir un préfet, etc.

Certes, nous ne sommes pas suspect d'une grande tendresse à l'endroit des préfets, dont quelques-uns nous ont laissés des souvenirs particulièrement désagréables, mais entre l'autocratie des proconsuls à poigne tels que les Ducros, les Tracy, les Beaumanoir ou les Doncieux, — et l'amoindrissement, nous pourrions dire l'aplatissement projeté, il y a toute la distance du sensé à l'absurde et de la raison à la sottise.

Qu'on le veuille ou non, le tempérament français exige une certaine dose de gouvernement et d'autorité. Réduisez cette dose à la quantité infinitésimale qu'il vous plaira, mais encore faut-il qu'elle existe ; encore faut-il que l'on puisse, à un moment donné, savoir où réside ce gouvernement, en quoi consiste cette autorité, ou tout au moins cette direction.

Si tout cela n'est représenté que par

un fonctionnaire garotté, bâillonné, enserré dans autant de liens, de rets, de filets et de mailles que Gulliver à Lili-put, on en viendra par une pente fatale à une agréable anarchie et à une confusion auprès desquelles la tour de Babel était ordonnée comme un régiment prussien.

Que cette anarchie n'engendre pas de violences, nous le voulons bien, mais elle enfantera à coup sûr le plus joli gâchis, le plus aimable sens dessus-dessous dont on puisse garder souvenance.

Que de conflits, que de compétitions, que de discordes, que de querelles, entre municipaux, cantonaux, départementaux, « arrondissementaux » et le reste !

Ah mes amis ! l'on en verra de belles, dans ces luttes d'influences, de vanités de sottises et de nullités encombrantes.

Car n'en doutez pas, ce sont ces vanités et ces sottises qui manqueront le moins. Déjà nous en avons un échantillon assez coquet, avec la plupart de ces administrateurs improvisés qui ne savent pas s'administrer eux-mêmes, que sera-ce quand on ouvrira une autre carrière à de nouvelles couches d'ambitions et d'ignorances ?

S'il en est encore temps, monsieur Goblet, messieurs les ministres, messieurs les députés, messieurs les sénateurs, éloignez de nous ce calice, sauvez la France de cette nouvelle invasion de délégués, de candidats et de brouillons ! Parce qu'en vérité, je vous le dis, ceci tuera cela, et notre infortuné pays, notre malheureuse République deviendront la proie des intrigants, des parasites et des nigauds.

JACQUES BARBIER.

L'ELECTION DE ROCHEFORT

Encore un réactionnaire qui passe entre deux républicains et joue, au naturel, le rôle du troisième larron.

En additionnant les suffrages exprimés, on voit que ses deux adversaires représentent dix mille électeurs, tandis qu'avec cinq mille et quelques voix le bonapartiste va

des législateurs que l'on croyait les plus éclairés et les plus sérieux. Comment expliquer autrement, en effet, la confusion et le gâchis qui règnent dans la plupart des commissions parlementaires ?

La commission de l'armée, par exemple, où l'on n'a pas pu fixer encore les bases du recrutement militaire... Lune rousse, toujours lune rousse !

Et cependant, nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre de ces inconvénients partiels, en présence des désastres des pays voisins :

En Angleterre, l'assassinat de lord Cavendish et de Thomas Burke, démontre d'une façon sanglante l'influence sinistre de la lune rousse sur les cerveaux irlandais.

On sait, en effet, que la secte la plus redoutable des conspirateurs de la verte Erin, a pris pour titre : « Les Chevaliers du clair de lune. » Il n'y a donc pas à douter de l'action directe de cette lune rousse sur le drame sinistre de Phœnix-Park.

L'Allemagne est-elle plus favorisée ? En apparence, peut-être, puisqu'on n'y signale

aucun attentat, mais la lune rousse ne s'y fait pas moins sentir d'une façon désagréable, dans les relations du Reichstag et du grand chancelier, lesquelles sont aussi tendues que possible. Le beau temps de la lune de miel est passé entre l'Allemagne et ses maîtres. Les lauriers sont coupés, il n'en reste que des branches mortes et des verges, et nos glorieux Teutons semblent las d'être fouettés. — Ingrats !

Parlerons-nous de l'Autriche ? L'atmosphère est toujours des plus troublées dans les régions Bosniaques, et les bourrasques ne cessent pas, au contraire.

L'Espagne, que l'on croyait par sa situation à l'abri des effets de la lune rousse, n'en a pas moins subi un contre-coup violent. — Un refroidissement des plus vifs s'est déclaré entre le gouvernement et les contribuables, et dans certaines villes, à Barcelone notamment, le thermomètre est descendu si bas et la température était tellement glaciale, que l'on a dû employer la gendarmerie pour réchauffer les habitants, à coups de plat de sabre. Pour un peu, on aurait employé la pointe.

Feuilleton de la RENAISSANCE

LA

LUNE ROUSSE

La lune rousse, chacun sait ça, exerce une influence néfaste sur la température et sur les tempéraments.

Il ne faut donc pas s'étonner si tout ne marche pas à merveille dans ce beau mois de mai, si sottement chanté par les poètes.

Voici du reste toute une série de bulletins météorologiques où sont consignés les ravages causés par la lune rousse :

La Question des Théâtres

Sans vouloir empiéter sur le domaine de notre excellent ami et collaborateur G. Laurent, il est un point que nous tenons à relever dans la récente décision du Conseil municipal, — à savoir le défaut absolu de calme et de sang-froid qui a présidé à la délibération de lundi.

Il suffit de lire le compte-rendu, même sommaire, de ces singuliers débats, pour comprendre que M. le docteur Gailleton, maire de Lyon, a obéi à un sentiment de méchante humeur et d'irritation, en proposant la suppression radicale de toute subvention.

Cette irritation s'est traduite par des appréciations au moins déplacées sur le public lyonnais qui, suivant M. le maire Gailleton, « a des habitudes et des mœurs théâtrales absolument mauvaises ».

Voyez-vous ça !
Déjà il nous avait été rapporté que M. le maire prétendait « donner une leçon » au public, en lui coupant les vivres.

Nous préférons douter de l'authenticité de ces paroles, empruntées sans doute au répertoire Ducros, Desmaysens et Cie.

Un magistrat municipal peut recevoir des leçons de ses électeurs et administrés, quant à en donner c'est une autre affaire.

Nous sommes donc convaincu que M. le maire de Lyon a trop conscience de ses origines démocratiques, pour s'abandonner à ces allures d'hospodar au petit pied. Il n'en est pas moins vrai que, dans toute cette affaire des théâtres, les intérêts du public lyonnais ont été sacrifiés à ceux d'un directeur étranger, dont « les mœurs et les habitudes théâtrales sont, paraît-il, absolument bonnes » puisque celles du « public sont absolument mauvaises ».

Décidément on manque d'adresse à la Mairie Centrale. Du moment que M. le docteur Gailleton tenait absolument à tresser des couronnes à M. Campo-Casso, il aurait au moins dû se dispenser d'éreinter le public... Car, savez-vous ce qui arrive ? En voyant l'administration municipale identifier ainsi sa cause à celle de son directeur bien-aimé, le public qui ne siffrait que le directeur, siffle aujourd'hui le directeur et le maire.

DERNIÈRES NOUVELLES

Nous croyons savoir, sous réserves cependant, que l'administration municipale pénétrée des mérites transcendants, des capacités étonnantes et des aptitudes merveilleuses de M. Campo-Casso ex-directeur des théâtres, serait disposée à démissionner en sa faveur et à lui confier le bonheur des Lyonnais.

La future municipalité serait ainsi composée :

Maire de Lyon. — M. Campo-Casso, en remplacement de M. le docteur Gailleton.

Adjoints : Théâtres et beaux-arts, M. Guerpillon, ex-chef de claque.

Contentieux : M. Morfer, chargé de parler au public.

Voirie : M. Dalbert.

Officiers d'Etat-civil : MM. Dubouchet, Nerval, Baron, Sernin.

Pompes funèbres : M. Schaub, comique aux Célestins.

Les autres emplois seraient complétés ultérieurement.

Afin de donner plus de solennité à cette installation qui doit ouvrir une nouvelle ère de prospérité à la seconde ville de France, l'ancien maire, M. Gailleton, entouré de ses ex-adjoints à cheval, présentera les clés de la ville à M. Campo-Casso, sur un plat de roolz, en présence d'une foule idolâtre.

Une quête sera faite à l'issue de la cérémonie, pour élever une statue équestre au nouveau maire, pendant que la fanfare des pompiers jouera la grande marche du Couronnement.

Dernière heure. — L'administration municipale de plus en plus éblouie de la gloire

REGIONS FROIDES

Il n'est pas question du Spitzberg où les ours blancs ont été en proie à une agitation qui n'a fait qu'accentuer le mauvais côté de leur caractère.

Sans aller aussi loin, il est facile de constater les calamités causées par la lune rousse dans la sainte Russie.

C'est sans contredit l'influence redoutable de ce quartier de lune qui fait renvoyer à de meilleurs temps, la cérémonie du couronnement du Czar.

Les astronomes et astrologues moscovites, craignent, avec juste raison, que la lune rousse, quoique peu favorable aux récoltes, ne fasse éclore instantanément des bombes d'une consommation difficile pour le Czar et sa suite.

D'autre part, les persécutions et les massacres contre les juifs, indiquent chez le peuple Russe un redoublement de sauvagerie barbare qui peut faire redouter toutes les catastrophes.

immense de M. Campo-Casso, songe à le proposer aux groupes, comme candidat unique, en remplacement de nos quatre sénateurs.

Lui seul et c'est assez !

LE CHAPITRE DES PROCÈS

Nouveaux procès, nouveaux jugements, nouvelles annulations.

Hier c'était la Banque de Lyon-Loire, aujourd'hui l'Union nouvelle. Et toujours par les mêmes motifs : illégalités flagrantes, versements fictifs, duperies effrontées. Quelles cavernes que ces entreprises financières ! Le légendaire Ali-Baba et ses quarante compagnons n'étaient que petits saints auprès de ces illustres administrateurs dont les fibusteries se comptent par dizaines, cinquante et certaines de millions !

Nous avons vu, l'autre jour, les administrateurs et fondateurs de Lyon-Loire condamnés par justice à rembourser cinquante ou soixante millions extorqués au public, et qu'ils ne rembourseront jamais, cela va sans dire.

Les désastres causés par la banqueroute de l'Union nouvelle dépassent encore ce chiffre.

Voyez un peu.
Il y a quantité de gens qui, se fiant à l'honorabilité orthodoxe de Bontoux et Cie, ont fait avec l'Union nouvelle ce qu'il est convenu d'appeler l'opération des Pères de famille.

Ce petit arbitrage consistait à acheter deux Unions anciennes dans les prix de deux ou trois mille francs, à souscrire une Union nouvelle en versant 850 fr. aux guichets de la société, et à revendre les trois actions unifiées.

Or, l'Union nouvelle étant déclarée nulle, les infortunés arbitragistes perdent aujourd'hui : Et leurs deux actions anciennes, sauf la valeur du papier sur l'épicerie ; et les 850 fr. qu'ils versèrent sur l'Union nouvelle. — De plus, ils sont sujets à rappel de 250 fr. sur chaque action ancienne.

C'est complet, n'est-ce pas ? et il serait difficile de rencontrer dans les annales financières une combinaison plus propre à ruiner le genre humain.

Ceci bien constaté, nous demandons, et nous persisterons à demander :

Quelle est la responsabilité des meneurs de toutes ces fourberies accumulées ? Vont-ils se tirer d'affaire avec des séparations de biens, des cessions de commerce, des ventes fictives, et un voyage d'agrément ?

S'il en est ainsi, donnons un conseil aux malandrins qui opèrent le soir, au coin des rues, en courant le risque des agents de police :

Abandonnez ce métier dangereux, estimables coquins, louez une boutique, émettez des actions et grugez le bon public en plein jour : Il y a tout à gagner et rien à perdre.

EN IRLANDE

L'assassinat est décidément un mauvais moyen de réforme politique et sociale, et le revolver ou le poignard laissent à désirer comme instruments d'émancipation.

Le meurtre odieux de lord Cavendish et de Thomas Burke vient d'avoir pour conséquence naturelle et attendue, l'établissement d'une loi martiale et d'un régime d'état de siège dont les Irlandais pourront nous dire des nouvelles, dans quelques jours.

Toutes les prescriptions les plus dures, toutes les mesures les plus rigoureuses ont

C'est donc en Angleterre et en Russie que la lune rousse a causé les désastres les plus irréparables, et l'on doit même craindre que tout ne soit pas fini.

PAYS CHAUDS.

Turquie, Tunisie, Egypte ! On peut dire que la lune Rousse y est à l'état constant. Mois de Mai, de Juillet, de Décembre ou d'Octobre, la situation climatérique est toujours aussi troublée.

En dépit du soleil d'orient, le Grand Turc n'a pas réussi à conjurer les effets du refroidissement qui règne entre lui et ses créanciers et s'oppose à l'éclosion du plus petit emprunt.

Les complications de la question Egyptienne révèlent un état météorologique de plus en plus inquiétant.

Quant à la Tunisie, l'instabilité de son régime, la faiblesse de sa constitution, les désordres de son administration sont autant de marques que la lune rousse a passé par là.

été votées d'acclamation, par le Parlement Anglais.

Suspension de la justice ordinaire ;

Tribunaux d'exécutions, Cours martiales siégeant en permanence et se transportant au besoin dans tous les districts ;

Omnipotence de la police armée d'un droit de perquisition absolu, dans toute maison et tout domicile, à toute heure du jour et de la nuit ;

Suppression de toutes les garanties de liberté et d'inviolabilité personnelle...

Tel est l'agréable régime réservé à la verte Erin, et l'on voit, par cet exposé sommaire, que les assassins des deux fonctionnaires Anglais ont fait belle et bonne besogne, en choisissant pour victimes les hommes mêmes qui venaient avec un programme de conciliation et d'apaisement.

La réaction inévitable, fatale, ne pouvait se faire attendre, de telle sorte que par le fait de quelques misérables, voilà une population de quatre ou cinq millions d'habitants soumise au joug de fer d'un pays conquis.

C'est en vain que M. Parnell et ses amis ont fait entendre quelques timides protestations contre ce traitement d'une rigueur exceptionnelle, leur voix était étouffée par les cris d'indignation que soulevait le crime de Phoenix-Park.

Ajoutons du reste que M. Parnell n'est plus maître de la situation, en Irlande ; que ses conseils ne sont ni écoutés ni suivis et que son influence se voit débordée par les théories plus radicales de la dynamite et du couteau.

Nous n'avons pas à donner de conseils aux Irlandais qui sont un peu loin pour cela, mais il est bien clair que si ces malheureux, en butte à tant de misères, comprennent leurs véritables intérêts, ils commencent par se débarrasser et par faire justice eux-mêmes, des quelques douzaines de gredins qui leur prêchent des revendications sanglantes.

Ces théories sauvages sont non-seulement scélérates mais elles sont bêtes, car l'expérience a trop souvent prouvé que loin de faire éclore la liberté, les crimes politiques ne font éclore que les gendarmes.

Petits souvenirs

Nous avons l'honneur de rappeler à MM. les président, vice-présidents et questeurs de la Chambre :

Que M. Savary, président du conseil de la Banque Lyon et Loire, en faillite, condamné de plus à rembourser une cinquantaine de millions à des créanciers dupés — siège encore sur les bancs du Palais-Bourbon, en qualité de député de la Manche, alors que d'autres bancs le réclament, en d'autres qualités ;

Nous avons l'honneur de rappeler à MM. les président, vice-présidents et questeurs du Sénat, que M. Numa Baragnon, président de l'Anglo-Bank en liquidation forcée, et traité publiquement de fripon par ses actionnaires, est encore et toujours sénateur inamovible.

Nous avons l'honneur de rappeler au gouvernement et aux ministres, qu'il existe à la première page du Code, un article ainsi conçu : Tous les Français sont égaux devant la loi ;

Et que dès lors, il est absolument malhon-

RÉGIONS FINANCIÈRES

Dans un terrain aussi mal préparé, la Lune Rousse devait nécessairement produire des effets déplorables.

On nous signale donc, de toutes parts, des dégringolades de Banques, des faillites et des débâcles dont l'énumération remplirait plusieurs colonnes.

Ajoutez à cela d'innombrables procès et des avalanches de papiers timbrés qui menacent d'ensevelir les Tribunaux, les juges, les avocats, les huissiers et les greffiers.

Avons-nous besoin de dire que tout espoir de récolte est perdu, dans des conditions aussi désastreuses ?

Cela est trop visible, et le monde financier condamné à une effroyable disette, n'aura bientôt plus une croûte de pain ou d'actionnaire à se mettre sous la dent. Ce qui fait que n'ayant rien à manger, il ne lui restera que la consolation de boire des bouillons... et quels bouillons !

nête et scandaleux que des législateurs échappent eux-mêmes à cette égalité et à ces lois qu'il ont pour premier devoir de respecter et de faire respecter.

Nous rappelons enfin à tous nos honorables vraiment honorables, de la Chambre et du Sénat que l'inviolabilité parlementaire perdrait vite son prestige, si elle devait devenir l'inviolabilité des banquistes.

FEUILLES VOLANTES

Les réclamations de la presse ont parfois du bon.

Devant l'unanimité des critiques adressées à notre système hospitalier, l'administration de nos hospices s'est décidée à faire transporter à Longchêne et au Perron, les enfants atteints de scarlatine ou de rougeole.

Ce sera un peu tard sans doute, mais si la mesure récemment adoptée ne ressuscite pas les victimes d'une épidémie si bien entretenue, elle empêchera du moins que, dans l'avenir, ces pauvres petits morts aient trop de compagnons.

Vous connaissez la sollicitude des ingénieurs de l'Etat pour le service de la navigation.

Depuis que ces profonds mathématiciens ont découvert que la meilleure manière de faire aller les bateaux sur l'eau, était de les supprimer, leurs collègues des différents services publics, jaloux de cette mirifique découverte, se piquent d'émulation pour trouver aussi bien, sinon mieux.

Ainsi les ingénieurs des tabacs ont imaginé de fabriquer des cigares qui ne se fument par aucun bout ; quant aux ingénieurs des ponts-et-chaussées, ils attendent pour consolider ou refaire nos ponts, qu'une bonne dégringolade dans le Rhône ou dans la Saône, ait démontré cette nécessité, en noyant quatre ou cinq cents personnes.

Les mathématiciens et l'algèbre sont des sciences positives qui n'admettent pas d'à-peu près. Vous prétendez que vos ponts ne sont pas solides, ô Lyonnais ! Commencez par en fournir la preuve en tombant dans l'eau, — sinon les ingénieurs ne vous croiront pas.

Ajoutons que cette expérience *in animi vili* ne se fera pas attendre. Le pont Lafayette a des trépidations de mauvais augure ; quant au pont Morand, il fléchit d'une façon assez inquiétante pour que les passants soient assurés d'aller prendre incessamment un bain complet, ailleurs que chez Marmet.

Combien faudra-t-il de noyés à nos ingénieurs ordinaires, pour les décider à se mettre à l'œuvre ?

On reproche souvent à notre municipalité d'être indécise et lente dans ses travaux d'utilité publique.

Mais en revanche elle n'y va pas de main morte, quand il s'agit de faire une sottise.

Nous voulons parler du monument provisoire de la place de la République, élevé en vue de la fête du 14 juillet. Aussitôt dit, aussitôt fait. Les échafaudages s'installent, le piédestal s'élève et bientôt nous verrons apparaître dans les airs une colonne en bois, supportant une République en plâtre. Coût trente mille francs.

Mon Dieu oui, il en coûtera trente mille francs pour cette camelote artistique et ce décor provisoire dont l'effet ne pourra être que des plus médiocres.

Ne trouvez-vous pas que ce sont là trente mille francs bien mal employés ?

Les Français en général, et les Lyonnais en particulier, seront certainement fiers de regarder la colonne, mais une colonne en charpente et une statue de République plus ou moins bien gâchée... non vrai, le spectacle ne vaut pas trente mille francs, et cette somme assez rondelette, eût pu être employée à des œuvres singulièrement plus utiles ou à des réjouissances singulièrement plus réjouissantes.

CAS PARTICULIERS

Avant de terminer cette énumération peu encourageante, signalons une forte bourrasque qui vient de sévir sur la ville de Lyon, dans le quartier municipal.

Cette bourrasque d'une violence inusitée, a enlevé le directeur Campo-Casso, ainsi que la subvention accordée jusqu'à ce jour à nos deux théâtres. On craint de ne retrouver ni l'un ni l'autre.

Cet accident avait été signalé depuis longtemps par l'Observatoire André, et la Lune rousse s'est chargée de réaliser les pronostics de notre savant astronome. Les ravages s'arrêteront-ils là ? Espérons-le, et prions les Dieux qu'après avoir supprimé la subvention théâtrale, on n'en vienne pas à supprimer les théâtres eux-mêmes... Il faudrait si peu de chose... une pipe de pompier allumée avec un contrat d'assurance.

L. LECLAIR

Il est vrai que, par compensation, nos théâtres seront fermés; — que voulez-vous, il restera toujours les « beuglants » qui suffisent aux goûts artistiques de la majorité de nos édiles.

Un immense incendie vient de détruire les vastes chantiers de la Buire, et plusieurs maisons voisines.

Là comme toujours, les fameuses pompes à vapeur n'ont fonctionné qu'à moitié, par suite d'un outillage défectueux. On a de plus constaté qu'un officier de pompiers manquait absolument d'eau dans son vin. Et cependant il existe une commission de réorganisation de pompiers! — Nous proposons de la fondre avec la commission de désorganisation des théâtres.

ZÈDE.

LES

Bienfaits de la loi DE DIVORCE

Monologue à faire réciter par Coquelin Cadet ou, à son défaut, par un amateur de bonne volonté.

Ouf!... je puis enfin prendre une heure de repos!... Devant ce nombreux public... où il y a peut-être une douzaine d'agents de la police secrète... Eh! dame, vous savez que ces gaillards ne portent pas ça inscrit sur leur chapeau comme les cantonniers... où les cocottes. Une chaise! (il apporte une chaise au milieu de la scène et s'assied avec délices) Ah! nom d'un petit bonhomme, ça fait du bien de respirer l'air embaumé du soir, sans que Pélagie puisse élever le moindre doute sur la vertu de mon tête à tête avec l'honorable assistance. Que c'est donc bon, une chaise, quand on l'a longtemps désirée, une chaise où l'on peut s'arrondir dans le dossier... gredin de Naquet! au moins le ciel dans sa justice t'a refusé ce bonheur là... oui, je parierais cent sous que tout le monde est ici de mon avis. Que les autres lèvent la main!... Tu vois!... Epreuve contraire!... Rien non plus!... Comment se fait-il donc?... Ah! mais... je ne vous ai pas expliqué? Oh! ça ne sera pas long. Deux minutes et vous pourrez lever la main, en connaissance de cause.

Je m'appelle Marius Cocardeau, vous voyez ça d'ici : Cocardeau, nom de famille, nous sommes tous Cocardeau et coiffeurs de père en fils.

Oui coiffeur; pas un petit coiffeur de rien du tout; un grand coiffeur, salons spéciaux pour la taille des cheveux, shampooing à l'eau des almées, ateliers et laboratoires pour la teinture et la décoloration, irrigateurs capillaires, brosses, volta-électriques, dépôt de la maison Old-Oil de New-York, cours comparés de coiffures historiques, cabinet de consultation de deux à quatre, etc... les personnes qui désireraient d'ailleurs avoir quelques uns de mes prospectus, peuvent s'adresser au contrôle; j'en ai remis à tout hasard un joli petit paquet.

Quand j'ai épousé Pélagie, car je suis marié messieurs, et la jeune fille charmante qui a uni sa main à mon sort se nomme Pélagie, j'ai été pendant six mois le plus heureux des hommes. Pélagie est une petite boulotte, brune, le nez en Trompette-Roxelane, la bouche un peu grande, belles dents, beaux cheveux... beaux cheveux, qu'au temps du bonheur je me plaisais à soigner moi-même à l'eau des Almées!... Nous inventions à nos moments perdus de nouveaux cosmétiques, elle me faisait la barbe... et son rasoir avait des douceurs de cold-cream à la rose...

Elle n'avait qu'un défaut, Pélagie. Peu à peu elle tombait dans la tristesse. Chaque jour ses « noirs » augmentaient, je me creusais la tête à chercher ce qui la mettait dans cet état. Rien, ça devenait même de l'égaré. Elle me traitait d'idiot. Moi idiot! on eût dit que mes plus beaux calembours la mettaient en fureur... Sur ces entrefaites ma belle-mère — une excellente femme — me dit un jour : Prenez garde, Marius, votre femme vous prend en grippe, je ne sais ce que vous lui faites... — Mais je ne lui fais rien, belle-maman!... — Tant pis! tant pis!... et elle ne voulut rien ajouter de plus. Il est certain que Pélagie travaillait une crise. Elle devenait d'un nerveux! Oh! d'un nerveux! toute la journée des cris, des disputes. Elle a la main vive, mais vous savez, une faible femme, qui vous griffe, un homme de grand esprit a dit que c'était encore une caresse... Elle en abusait bien un peu de ces caresses là... Bref la maison était devenue assez désagréable, je vous prie de le croire. N'autant mieux que j'avais mon premier artiste, un jeune homme qui coiffait pour dame, comme un ange, et qui brusquement avait quitté la maison. Alors vous ne le croiriez pas, ça été une série de scènes, de crises de nerfs, d'attaques d'épilepsie... Jamais je n'avais rien vu de pareil. Et pourquoi? pour un commis qui filait. C'est à n'y pas croire...

Cependant, ça marchait encore un peu. Elle avait fini par se consoler : mon nouveau premier, celui qui est incomparable pour les postiches, l'amusait un peu en lui faisant des imitations du ténor Salomon... moi j'avais pris le parti de passer mes soirées au café, attendu que Belle-maman m'avait affirmé que ça valait mieux pour tout le monde...

Tout à coup, est arrivée cette gredine de loi du divorce, et Pélagie, à partir de ce moment, s'est changée en une véritable furie. Croiriez vous qu'elle veut absolument divorcer! et sa mère — une excellente personne — est de son avis. Et elle veut divorcer sous prétexte que la vie n'est pas possible avec un individu de ma sorte! Vous comprenez; moi j'ai mis sa dot dans mon commerce, je ne suis pas en mesure de rembourser et je lui ai refusé carrément son divorce qu'elle regretterait, bien sûr, huit jours après l'avoir obtenu. Ce sont des fantaisies de femme inoccupée ça... je lui ai donc dit : Le divorce, non, mais si tu veux, je t'abonnerai au Grand-Théâtre. — Il n'y en a plus m'a-t-elle crié avec fureur! — Eh bien je te mènerai voir l'âge de la houille à Perrache, c'est très amusant. — Rien du tout je veux divorcer et je divorcerai, tenez vous le pour dit!

Moi je répondais in-petto : Si tu me fais faire cette formalité, c'est que tu seras plus croisée que moi... et entre nous, si elle se croit mieux partagée que votre serviteur sous le rapport intellectuel, elle se met le doigt dans l'œil.

Eh bien vous ne sauriez croire ce que j'ai eu à souffrir depuis ce moment. D'abord, une avalanche de lettres anonymes : « Ta femme te trompe avec un tel, un tel, un tel. » On me citait tous ceux qui viennent à la maison, surtout aux heures où je n'y suis jamais. Moi, immédiatement, j'ai compris la ruse et j'ai dit Pélagie : Tu sais, ma poulette, il est inutile de me faire poser. Je sais parfaitement que pas un de mes amis ne t'a dit un mot de trop sur certain chapitre, ainsi tu ne me feras pas croire que je suis... au cas du divorce : assez de lettres anonymes comme ça. Alors messieurs, une autre scie : je trouvais ma maison pleine de cannes, de chapeaux, de pardessus, qui ne m'appartenaient pas. Je n'ai pas bronché d'avantage.

Quand je rencontrais même un de mes artistes caché dans un placard chez moi — ça m'est souvent arrivé — je le faisais sortir avec bonté en lui disant : jeune homme vous vous faite complice d'une manœuvre de mauvais goût. Allez, allez, mon ami! Pélagie était positivement allée de mon calme et de mon astuce.

Enfin un beau jour elle s'est écriée : Ah! c'est ainsi! Ah! tu ne veux pas le demander! eh bien c'est moi qui l'obtiens, la loi me l'accorde pour adultère du mari! tu vas en voir de gris!

Et depuis cette déclaration de guerre, les cailloux des grandes routes nationales jouissent d'un sort que j'envie, oui messieurs! je ne puis plus faire un pas, vaquer à mes affaires, visiter mes clients et surtout mes clientes sans que Pélagie soit sur mes talons et ne sonne à la porte, accompagnée de l'inévitable commissaire de police qu'elle requiert dix fois par jour pour constater ce qu'elle appelle le flagrant délit. Naturellement elle ne constate rien du tout, mais jugez vous-mêmes si ces stupides histoires me mettent dans une fausse position et dégoûtent ma clientèle. Tenez, aujourd'hui, voilà le programme de cette petite fête.

Ce matin, je suis allé chez madame Cornillon pédicure, pour un cor qui me lance beaucoup depuis le retour du froid; j'étais assis dans un fauteuil; madame Cornillon, une femme respectable d'âge et à lunettes, promenait savamment son histouri sur mon orteil quand, coup de sonnette, discussion à la porte et Pélagie qui se précipite suivie d'un monsieur à écharpe, en s'écriant : Flagrant délit! A quoi le magistrat, — un bien digne homme : Mais non, madame, je ne vois qu'un cor et ce n'est pas ce que nous appelons un corps de délit. Sur quoi la respectable madame Cornillon nous a tous jetés à la porte en nous traitant de fumistes, et sans même vouloir terminer l'ablation de ma protubérance. Dans l'escalier Pélagie s'est contenté de me dire : manqué, mais ça sera pour une autre fois!...

Je n'ai rien répliqué et suis allé chez une dame Sainte-Esplanade que je coiffe, depuis quinze ans qu'elle donne le ton à la vieille garde lyonnaise. C'était le jour où je lui refais les raies et, à son âge, vous comprenez si ça demande des précautions. Vlan! un ouragan se déchaine dans le riche boudoir de cette dame aussi mûre que galante, et Pélagie s'écrie triomphalement : Voyez, monsieur le commissaire, il est avec une cocotte et il lui passe la main dans les cheveux! — Armé d'un peigne, — a répondu finement le magistrat, cela doit faire tomber l'écaillé de vos yeux et vous montrer qu'il n'y a là que de la corne de buffle et non... autre chose; d'ailleurs l'âge vénérable de cette dame...

— Mon âge, insolent, s'est écriée la mère Sainte-Esplanade, allez demander au petit vicomte de Bellecour, au petit gommeux de la rue de la Bourse, au petit crevé des Brotteaux si ça les gêne pour

m'accompagner dans mon avant scène! mon âge, idiot! vous ne savez donc pas qu'une cocotte de Lyon ne commence à réussir que lorsqu'elle a atteint ses quarante cinq printemps!...

N'importe, a répondu le bon Commissaire, monsieur n'est ni vicomte, ni gommeux, ni crevé, échappe par sa profession à la tentation que peuvent inspirer des chignons inimitables. Continuez monsieur Cocardeau, à coiffer madame, et vous, madame Cocardeau, vous devriez bien faire de même, au lieu de me déranger toute la journée.

— Ah! s'est écriée Pélagie, depuis le temps que je le coiffe inutilement, j'y renonce!

Bien entendu que la mère sainte Esplanade comme la pédicure nous a tous fichus à la porte et ça a été comme ça toute la matinée, tout le jour : chez madame la chanoinesse de Rosemonda-Pimbèche! oui messieurs, dans son oratoire! pendant que je la frictionnais au portugal et qu'elle me lisait la vie de saint Labre, — un bien curieux ouvrage religieux; — chez ma marchande de tabac où j'aime à causer cinq minutes avec quelques amis, chez la dame de M. Faux-frais, l'avoué au tribunal; le mari furieux voulait m'assigner en dix mille francs de dommages et intérêts pour préjudice à l'honorabilité de la femme de César... Enfin, je suis moulu, fourbu, éreinté, il faut fuir à chaque instant, il faut subir des assauts terribles. Depuis ce matin voilà mon premier moment de tranquillité... j'en ai profité pour vous raconter ma triste histoire.

Eh bien non, brigand de Naquet, non, je ne divorcerai pas; et ma femme ne trouvera pas le moyen d'arriver à son but ténébreux, parce que je suis pur, pur comme l'enfant qui vient de naître et qu'il n'y a pas ça à me reprocher...

Et cependant, si on voulait... si je voulais... Tenez voilà une lettre que j'ai reçue ce matin :

Mon beau Marius,

Je meurs d'amour pour toi, c'est un béguin qu'il faut me pardonner; tu es si comme il faut et si bon genre, que toutes les femmes sont naturellement folles d'un être pareil.

Aussi je veux te parler, te dire ma flamme et essayer d'allumer la tienne. Je te donne rendez-vous, ce soir, à la Scala-Bouffe, tu me reconnaitras à mon chapeau où il y a une couronne de pivoine, à mes bas rouges, et à un signe que je me fais, au crayon noir, sous l'œil gauche.

Une femme du plus grand monde qui t'adore,

CHICHINETTE.

Vous voyez bien que je ne suis pas si insupportable, ridicule, idiot, que mon épouse le prétend, et que d'autres femmes, des femmes du monde et qui ont l'air de s'y connaître, me rendent mieux justice.

Irai-je à la Scala? — Pour la première aventure qui m'arriverait, ma femme qui m'a fait dix algarades aujourd'hui ne se doutera de rien... un petit souper... au caboulot... Eh! mon Dieu, quand le bonheur et l'amour vous tendent les bras, faut-il obstinément tourner la tête du côté du devoir qui ne vous tend qu'un commissaire de police?

Ma femme d'ailleurs a eu la bêtise de me dire, ce soir, qu'elle allait chez sa mère qui est très malade. Elle sera donc fort occupée; tout conspire pour moi. Oh! Chichinette! adorable femme du grand monde, j'irai à la Scala, et puis... et puis où vous voudrez... et ma femme n'en saura rien... Oh Chichinette! Chichinette!...

(Il sort tout à fait content de lui, en fredonnant un petit air de polka). A peine à-t-il disparu que s'élança sur la scène une dame voilée, inépéntrable, qui désigne du doigt la porte où il vient de passer et se contente de dire :

C'est moi qui ai payé Chichinette! Je crois que cette fois je tiens mon flagrant délit. Bonsoir messieurs, ma mère se porte comme le pont de la Guillotière. (Exit).

THEATRES

Grand-Théâtre. — Alors que toutes les directions s'efforçaient de jeter quelque éclat sur les dernières soirées lyriques, en annonçant la clôture des représentations, les adieux des artistes, en essayant en un mot de donner quelque relief à la fin de la campagne, M. Campocasso, au contraire, semble avoir pris à tâche de terminer la saison de la façon la plus modeste possible. Pour un peu, il aurait fait disparaître, un à un, tous les sujets de son personnel, en cachant mystérieusement leur sortie du Grand-Théâtre, comme on en agitait avec des criminels ayant fini leur peine, ou avec des prisonniers qui s'évadaient.

L'opéra-comique s'est évanoui un beau soir, le grand-opéra a fui comme une ombre et il est resté, pour clore cette année qui devait être si brillante, deux représentations de Faust avec M. Bosquin, ténor de l'Opéra.

Si nous n'étions pas au bout de la saison et de la direction, nous dirions volontiers que M. Bosquin, dont le long séjour à l'Académie nationale nous a toujours stupéfiés, s'est acquis la réputation d'un artiste correct, parce que, privé de moyens vocaux, il remplace le chant par une sorte de déclamation

ennuyeuse et monotone. Nous ajouterions que son jeu est aussi froid et nul que peu distingué, et que onques ne vîmes un Faust d'allures aussi guindées et aussi communes. Un ténor comme M. Bosquin n'achèverait pas un premier début à Lyon, et résilierait avant le dernier acte.

Nous parlons, il est vrai, du temps où il y avait à Lyon des directions, des chanteurs, une scène lyrique, des théâtres municipaux...

Car, depuis le 15 du courant mois, plus rien de tout cela n'existe. Dans sa sagesse et son omnipotence, le Conseil municipal, — que Brindas ne nous envie pas — a décidé par 17 voix qu'il y avait lieu :

- 1° D'accepter la démission de M. Campocasso;
- 2° De supprimer toute subvention;
- 3° De mettre en adjudication nos deux théâtres.

Il y a longtemps que nos excellents élus nous menaçaient de cette éventualité, et il a fallu l'arrivée à Lyon de M. Campocasso, qui a accepté, les yeux fermés, un traité et un cahier des charges absurdes, pour que nos administrateurs missent à exécution un projet cher à la plupart d'entre eux.

Si, pris de compassion envers un malheureux directeur ignorant des choses auxquelles il s'engageait, succombant sous le fardeau de ses charges, le conseil s'était borné à accepter la démission de l'homme de son choix, nous trouverions de mauvaise administration qu'on imposât d'abord un traité au-dessus des forces d'un impressario, et qu'on résiliât avec lui, sous le prétexte qu'il nous trompait en se trompant lui-même.

Mais ce n'est pas seulement un sentiment de commisération qui a dicté les résolutions des 17 conseillers. En profitant de l'acceptation de la démission de M. Campocasso, pour supprimer la subvention et mettre en adjudication les théâtres, le conseil a voulu punir les Lyonnais de n'avoir pas admiré tous les actes de ce directeur, comme il les admirait, et d'avoir exigé l'exécution honnête des engagements contractés en leur nom.

Ah! vous avez taquiné M. Campocasso! ah! vous avez voulu qu'il se conformât strictement à son traité comme ses prédécesseurs, lorsqu'il nous plaisait à nous, administration, de lui laisser la bride sur le cou! ah! vous vous êtes figuré que nous avions fait signer un traité pour en exiger l'application rigoureuse! Eh bien, nous allons vous mettre au pain sec, ruiner Lyon au point de vue artistique, le faire descendre au niveau de Bourgoin ou de Rive-de-Gier. Pas de Campocasso, plus de théâtres, vlan!

Faut-il que M. Campocasso ait une éloquence persuasive et une habileté consommée pour avoir à ce point endoctriné nos farouches radicaux! Mais s'il avait fait, pour plaire au public, assurer sa confiance et sa sympathie, la moitié des efforts qu'il a dépensés pour amadouer le conseil, M. Campocasso eût été chez nous le plus heureux des directeurs, et le public lui eût rendu au centuple, le montant des sacrifices auxquels il aurait pu, auxquels il aurait dû consentir, en faveur des deux scènes dont il a sollicité ardemment la direction au point d'accepter des conditions que, d'avance il ne voulait pas remplir.

Tandis qu'aujourd'hui il va nous quitter et se retirer sans gloire et sans profit, laissant le souvenir d'un directeur, dont le passage éphémère aura contribué à la complète désorganisation de nos théâtres.

Si, au lieu de signer, sans la moindre objection, un traité que tout le monde, — sauf ceux qui l'avaient libellé — jugeait impraticable, M. Campocasso s'était abstenu de poser sa candidature, peut-être à ce moment, eût-on obtenu du Conseil, soit une légère augmentation de subvention, sous n'importe quelle forme, soit un adoucissement aux clauses du contrat. On l'eût peut-être aussi bien choisi qu'un autre, en qualité de directeur, et eût été tout profit pour nous et pour lui. Il a préféré s'embarquer dans une aventure dont on prévoyait le dénouement, et rendre ainsi à notre cité le déplorable service de la priver de théâtre lyrique pour un temps plus ou moins long : Attendu que l'administration ferait afficher à tous les coins du monde et pendant des siècles, qu'elle offre le Grand-Théâtre, sans subvention, pour y exploiter le répertoire lyrique, comme il convient qu'il le soit dans la seconde ville de France, que pas un impressario honnête ne s'abouchera avec elle.

De tout ceci, il résulte et il résultera :

Que Lyon ne doit pas compter sur l'opéra et l'opéra-comique, l'an prochain;

Que nous perdrons l'orchestre d'élite que nous avons depuis cinq ans;

Que les chœurs et le ballet vont disparaître;

Que le milieu d'individus et les familles vivant des théâtres, crèveront de faim et s'expatrieront;

Que tout le commerce, gros et détail, hôtels, cafés, couturiers, modistes, gantiers, fleuristes, voitures, etc... recevra une atteinte sensible;

Que les recettes d'octroi diminueront autant par le départ du personnel théâtral, que par l'absence de la population flottante que retiennent dans notre ville les distractions scéniques;

Que le budget communal devra combler le gros déficit produit dans les recettes du bureau de bienfaisance, par la suppression du droit des pauvres perçus dans les théâtres, etc., etc...

Tels sont les précieux avantages que procurent à Lyon, les résolutions votées par le Conseil municipal, sans compter que nos élus et leurs familles, ne dédaignant pas d'assister d'une manière aussi suivie que peu ruineuse, aux représentations théâtrales, en seront réduits au Casino ou à la Scala.

Nous verrons, du reste, ce que durera la mauvaise humeur de nos élus envers l'art lyrique, et sans la désorganisation de nos forces musicales et leur réorganisation difficile et coûteuse, plus tard, nous ne serions point fâché de l'expérience ridicule qui va se tenter.

La fameuse adjudication à laquelle on va soumettre le Grand-Théâtre et les Célestins nous donnera l'occasion de revenir sur un sujet qui, — à tous égards, — intéresse plus vivement la population que notre éditilité ne paraît le supposer.

G. LAURENT.

Lyon. Imp. PARATIME, c. Lafayette, 5, ALBI, 7, 2002

our tous les articles non signés : Le Gérant responsable

A. ALBICY.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 17 mai 1882.

La liquidation a été facile et les reports à meilleur marché qu'au commencement du mois. Les cours se sont néanmoins alourdis après la fixation des cours de compensation, malgré l'arrivée des Consolidés anglais en hausse à 102 1/8.

La Banque de France est revenue à 3,575 après 5,620. Les demandes continuent sur le Crédit foncier et la Banque hypothécaire dont les conditions de fusion sont maintenant arrêtées.

On demandait le Gaz à 1,625, l'Union des Gaz à 1,050. Les actions des Compagnies de Gaz entrées dans la période de prospérité sont avec raison recherchées par les portefeuilles; elles présentent, en effet, une solidité exceptionnelle, conséquence du monopole que leur procurent leurs concessions privilégiées les mettant à l'abri de la concurrence, de l'absence de chômage, de l'éclairage et le chauffage étant des choses indispensables, et de l'absence de risques résultant de ce que la quantité de gaz à fabriquer étant connue à l'avance, un excès de fabrication est impossible, et de ce qu'aucune perte sur le prix de la marchandise livrée ne peut se produire, grâce au cautionnement que se font verser les Compagnies.

Les obligations de 500 francs 3 0/0 de la Banque hypothécaire sont un placement à signaler. Elles valent 318 environ, rapportent 15 fr. et sont remboursables à 500 francs.

Le 5 0/0 italien s'est rapproché de 90. Le 5 0/0 ture est en légère réaction. L'Unité égyptienne est énergiquement soutenue.

La tendance est faible sur les chemins de fer français.

DÉCORS D'APPARTEMENTS

M^{me} DÉPY, Tapissière à façon, fait tout ce qui concerne cet article, tels que: Rideaux, Tentures riches, Stores italiens, Berceaux d'Enfants, Housses, Coussins, Tapis, etc.

45, Cours Morand, 45

Nous sommes à l'époque de l'année la plus précieuse pour les rhumatisants. A cet effet, on ne saurait trop recommander l'usage de la flanelle végétale, huile et ouate de pin de Schmidt-Verrier, place Bellecour, 5.

HERNIÉS

Sans opération, guérison prompte, parfaite garantie par les faits. En conséquence plus de bandages.

RASOIR magique américain. Breveté S. G. D. G. Cet appareil véritablement merveilleux justifie entièrement son nom; il permet à toute personne de se raser sans en avoir eu une habitude et cela sans crainte de coupure, dans n'importe quelle position assis ou couché, aussi sur la terre ferme que sur un navire en marche. Fût-on aveugle ou agité par un tremblement nerveux, on peut se raser d'une façon plus parfaite que ne le fait le barbier le plus expérimenté par les procédés anciens.

Pour le recevoir franco envoyer 5 fr. en un mandat-poste à l'adresse de M. COMBARIEU, 175, rue Saint Martin, Paris.

APPAUVRISSEMENT SANG
Faiblesse de Constitution
PYROPHOSPHATE DE FER DE ROBIQUET
Approuvé par l'Académie de Médecine
Recommandé contre la Scrofule, Rachitisme, Glandes, Tumeurs, Irrégularités du Sang, Pâles couleurs, Pertes, etc.; il rend l'organisme le Phosphore et le Fer indispensables à la bonne constitution des Os, des Nerfs et du Sang. — On l'emploie en Dragées, Solution, Sirop ou Vin, suivant le goût du malade.
Dragées ou Sirop: 3 fr.
Solution: 2 fr. 50. — Vin: 5 fr.
DETHAN, rue de Strasbourg, 19, PARIS
Et chez les Pharmacies Françaises et Étrangères.

Crédit Foncier Égyptien

CAPITAL: FR. 80,000,000 OU L. 3,200,000

ÉMISSION
de 60,000 Obligations Foncières 5 0/0
DE FR. 505 OU L. 20 AU PORTEUR

Paiement EN OR

A Paris, à Londres et en Égypte des Coupons et des Obligations sorties.

Intérêt semestriel les 1^{er} avril et 1^{er} octobre net d'impôt, Fr. 12.62 1/2 ou 10 chellings
Remboursement au pair, en 50 ans, à fr. 505 ou L. 20 par tirages semestriels. Le premier remboursement, pour les titres actuellement émis, aura lieu le 1^{er} Avril 1883.

VERSEMENTS: 425 FRANCS

En souscrivant Fr. 25
A la répartition - vers le 31 mai 1882 100
Du 1^{er} au 10 Juillet 1882 150
Du 1^{er} au 10 Septembre 1882 150

Faculté d'anticipation, à partir de la répartition, sous escompte de 5 0/0; ce qui ramène pour ceux qui se libèrent à la répartition, le versement à 422.40. La portion échue du coupon étant de 4 fr. 20, le prix de revient réel de l'Obligation n'est que de:

418 FR. 20

Amortissement compris, le placement ressort à 6 1/3 0/0

Aussitôt après la date du dernier versement, les Certificats Provisaires seront échangés contre les Titres Définitifs.

Le Crédit Foncier Égyptien, fondé en février 1880, a prêté environ 40 millions garantis par des terres en plein produit et par des immeubles au Caire et à Alexandrie.

Le montant total des Obligations Foncières émises y compris les 60,000 Obligation de la présente souscription, s'élève à 50 millions de francs.

Les fonds provenant des Obligations, sont uniquement destinés à faire des prêts hypothécaires. Les Obligations ont pour garanties la valeur des immeubles (le montant des prêts ne peut dépasser 60 0/0 de cette valeur) et les 80 millions du capital social.

On souscrit: Mardi 23 Mai 1882

Au Comptoir d'Escompt de Paris
A la Banque de Paris et des Pays-Bas
A la Société générale
A la Banque d'Escompte de Paris
Qui sont chargés, en France, du paiement des Coupons.

ON PEUT SOUSCRIRE DÈS À PRÉSENT PAR CORRESPONDANCE.

LA COTE OFFICIELLE SERA DEMANDÉE
On trouve des prospectus à tous les guichets d'émission.

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'adresser à la

GAZETTE AGRICOLE ET VITICOLE

journal paraissant tous les dimanches, et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc., etc.

On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue de la Bourse, 14.

Prix: 8 francs par an.

VINS D'ESPAGNE à la commission
JULLIENNE, G. et C^{ie}

Ronda San-Pedro, 156, à Barcelone.

Maison d'Accouchement
M^{me} V^{ve} YVERNAT

3, rue Vieil-Renversé, 3, LYON

Angle de la rue du Doyenné, Quartier Saint-Georges

Vaccin et tient des pensionnaires. —
Chambres indépendantes. — Discretion. —
Renseignements par correspondance. —
Connaît l'allemand.

TIMBRE CAOUTCHOUC

ANCIENNE MAISON LEFÈVRE
Grand'Rue de la Croix-Rousse, 144

C. THIVOLLET

SUCCESEUR

LYON - COURS DE LA LIBERTÉ, 187 - LYON

MALADIES DES FEMMES

M^{me} CHRÉTIEN

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la Stérilité et ses diverses affections, M^{me} CHRÉTIEN compte 26 années de succès qui dépassent toutes les prévisions et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS

DE MIDI A QUATRE HEURES

9, rue Bourbon, au 1^{er}, au-dessus de l'entresol, Lyon

Maison de commission

Pour l'achat des VINS BLANCS de SOLOGNE
VINS ROUGES de CHER et environs de BLOIS

Envoi d'Echantillons

A toute demande de forfait je ne réponds pas.

LETOURNEUR Fils

Commissionnaires en VINS, à Cour-Cheverny près Blois

(Loire-et-Cher)

ECONOMIE SÉRIEUSE

Gardez vos fourrures, plumes, lainages, tentures, etc. L'INSECTICIDE FOUROYANT prévient l'infestation des mites, teignes, etc. E. GALZY, 34, Lyon. Le kil., 12 fr.; 100 gr., 1 fr. 50.

LECONS

d'Italien, d'Allemand, d'Espagnol et d'Anglais (traductions)

PRIX MODERES

S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n^o 1216.

EAUX MINÉRALES

Françaises et Étrangères

Pharmacie des Célestins, pl. des Célestins, 5
Produits au gluten p^r les diabétiques

AUX MÉDAILLES

LYON rue de l'Hôtel-de-Ville, 74 et 76 LYON

MAGASINS DE Chaussures

MAISON J.-C. Simian



LES PLUS Vastes de France

FABRICANT

PRIX FIXE

PRIX FIXE

Assortiments immenses pour Hommes, Dames & Enfants

Succursale à St-Etienne, rue St-Louis, 12, près l'église.

Compie Générale d'Affichage

V. FOURNIER, rue Confort, 14

Syndicat Financier Parisien

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 12,500,000 francs

Siège Social, 7, rue Drouot, Paris.

Par suite des résolutions votées par l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires, tenue le 1^{er} Mai 1882, au Siège social, à Paris, le Capital social du Syndicat Financier Parisien est réduit à douze millions cinq cent mille francs par l'échange d'une Action nouvelle, entièrement libérée, contre deux Actions anciennes libérées seulement de 250 francs.

Les porteurs d'Actions anciennes devront échanger leurs Titres contre les nouveaux avant le 1^{er} Juin 1882.

A partir de cette date les Actions non échangées ne pourront plus être négociées.

En conséquence, Messieurs les Actionnaires sont priés d'effectuer, de suite, le dépôt de leurs Titres dans les bureaux du Crédit Provincial, à Paris ou dans ses Succursales.

Leur en sera donné reçu.
Le Crédit Provincial fera connaître, dans les journaux, en temps opportun, l'époque du retrait des Titres définitifs, contre le reçu.

Syndicat Financier Lyonnais

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 5,000,000 de francs

Siège Social, 7, rue Drouot, Paris

Par suite des résolutions votées par l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires, tenue le 1^{er} Mai 1882, au Siège social à Paris, le Capital social du Syndicat Financier Lyonnais est réduit à cinq millions de francs par l'échange d'une Action nouvelle, entièrement libérée, contre deux Actions anciennes libérées seulement de 250 francs.

Les porteurs d'Actions anciennes devront échanger leurs Titres contre les nouveaux avant le 1^{er} Juin 1882.

A partir de cette date, les Actions non échangées ne pourront plus être négociées.

En conséquence Messieurs les Actionnaires sont priés d'effectuer, de suite, le dépôt de leurs Titres dans les bureaux du Crédit Provincial, à Paris, ou dans ses Succursales.

Leur en sera donné reçu.
Le Crédit Provincial fera connaître, dans les journaux, en temps opportun, l'époque du retrait des Titres définitifs, contre le reçu.

1 FRANC par AN 150,000 ABONNÉS 52 NUMÉROS

Le Moniteur DES Valeurs à Lots

(Paraît tous les Dimanches, avec une causerie financière du Baron Louis)
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle, des Tirages de toutes valeurs françaises et étrangères
LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.
Propriété du CRÉDIT DE FRANCE. — Capital: 75,000,000 de Fr.
On s'abonne dans toutes les succursales des Départements. UN FRANC PAR AN dans les Bureaux de Poste et à PARIS, 17, Rue de Londres

PAVILLONS RUSTIQUES EN CIMENT

Pièces d'eau, Moulures en ciment, Travaux de Maçonnerie

FAVIER SIMON

ROGAILLEUR

Médaille à l'Exposition de Lyon 1879, au Comice agricole

56, rue de Trion, au 2^{me} (Lyon-St-Just).

PETIT GUIDE DE L'ÉTRANGER

En vente à l'Agence générale de Publicité, 11, rue Confort, Lyon.

L'ÉTERNELLE

Compagnie d'Assurances

CONTRE L'INCENDIE, LA GRÈLE

LA MORTALITÉ DU BÉTAIL

Demande des Directeurs particuliers dans chaque département.

POSITION FIXE ET LUCRATIVE

Adresser les demandes au siège social:

Rue des Noyers, 37 PARIS

Articles de Luxe et de Fantaisie

M^{on} CASSET

Rue de la République

Rue de la République

(EX-RUE DE LYON)

(EX-RUE DE LYON)

MARQUINERIE — EVENTAILS

Bijouterie. — Tabletterie
Sacs gilets, etc. Necessaires garnis
Ébenisterie artistique
Porte-Bonquets — Passe-Partout
Chapelles. — Petits Bronzes
Albums, Souvenirs, Porte-Monnaie
Caves à Liqueurs

ORTE-CIGARES en CUIR de RUSSIE

LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chlores ou autres substances analogues.

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom: **TREBUCHEN**

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

ENVOI GRATIS ET A TOUT LE MONDE
de l'indication, avec preuves irréfutables, d'une formule infallible pour guérir, en secret et à peu de frais, les écoulements récents et les plus invétérés. Écrire à EYMIN, à Vienna (Autr.). Il répond par retour du courrier.



AU LABOUREUR

Maison recommandée pour la bonne fabrication des

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS

DEPOT DE LA CHAUSSURE PINET

BON MARCHÉ

ÉLÉGANCE

SOLIDITÉ

Hommes 12 fr. Femmes 8 fr.

Maison CASSET, rue de la République, 32 LYON